



Probleme avec caution achat vehicule pour ma societe

Par **Iéna**, le **26/07/2008** à **06:11**

bonjour

il y a 3 jours je me suis portee caution pour l achat d un vehicule pour ma societe que je creer en sarl en cogérance a hauteur de 50-50.

le vehicule nous a couté 47 000 euros (ambulance) et il m ont fait signé une caution de 70 000 en me disant que quand mon associé se portera caution lui aussi du meme montant s il arrive quelque chose on divisera la caution en 2 a ce jour mon associé n est pas allé signé le cautionnement

je souhaiterais savoir quoi faire ??? s il est possible de se retracté sur cette acte de cautionnement ??? je ne peux pas me permettre d etre caution d un montant comme celui la

merci de repondre a ma question

Par **benji46**, le **26/07/2008** à **09:33**

bonjour

il faut agir vite tentez de résilier par LRAR l'acte de cautionnement et proposez au banquier un gage auto par ex en substitution de la caution

bien cordialement
benji46

Par **léna**, le **26/07/2008** à **09:35**

je viens de voir qu je dois joindre a l accusé de reception le bon de cautionnement ou il figure derriere la retarctation mai je suis repartie sans aucun document et je n ai pas ce bon comment faire ????????

Par **benji46**, le **26/07/2008** à **09:48**

çà se complique
dans votre courrier de résiliation essayez de dire que l'acte de cautionnement doit etre considéré comme nul car incomplet puis négociez en parallèle par téléphone avec banquier bonne chance

Par **léna**, le **26/07/2008** à **10:09**

qu en pensez vous ??????????????

Par signature, je me suis engagée, le 23 juillet, à me porter caution pour les Ambulances XXX dans le cadre de sa demande de prêt à la consommation.

A ce jour, n ayant pas eu le double de l acte du cautionnement qui m aurait du être fournie par le garage ou a été fait les papiers je considère l acte de cautionnement comme nul car incomplet. En outre je beneficie du délai de rétraction et ceux pendant 7 jours à partir du jour de l engagement.

Par cette lettre, je vous informe que, comme me l'autorise la loi, j'annule mon engagement.

merci de votre attention